

LA NOTION DE LEGITIMITE

Le 17 Mars 1999

{Licence STAPS 98-99.C1-M1. Cours de B. Corrand}

1. LA LEGITIMATION DE LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES.....	2
<u>1.1. Le processus de légitimation.....</u>	<u>3</u>
<u>1.2. Le rapport réciproque entre légitimité et diffusion</u>	<u>4</u>
<u>1.3. La question de l'argumentaire</u>	<u>5</u>
1.3.1. De 1816 à 1825.....	5
1.3.2. De 1825 à 1830.....	5
1.3.2.1. Amoros (1770-1848).....	5
1.3.2.2. Broussais (1772 - 1838).....	6
1.3.3. Après 1830.....	6
1.3.2.1. Les exercices reconnus.....	7
1.3.2.2. Explication du choix d'exercices modérés.....	7
<u>1.4. En conclusion.....</u>	<u>7</u>
BIBLIOGRAPHIE.....	8

1. LA LEGITIMATION DE LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES

Comprendre la légitimation des activités physiques est une notion importante pour qui veut connaître le développement des APS.

On constate que c'est un phénomène progressif qui s'étend sur sensiblement deux siècles de l'an 1800 à l'an 2000. Durant cette période, on peut placer des points de repaires. Toutefois ces repaires restent subjectifs car au début des activités physiques il n'y avait que peu de statistiques et que par la suite les statistiques sont le résultat d'études menées auprès des fédérations qui ont tendance à grossir le bloc de leur effectif. On sait quand même qu'en :

- 1800, quelques centaines de pratiquants ;
- 1900, 1 000 000 de pratiquants ;
- 1999, environ 13 million de pratiquants.

Ainsi, en deux siècles le sport devient massif et créé un véritable processus institutionnel.

Pour qu'une institution se développe, on note deux courants :

- le courant autoritaire (internet, publicité massive ...)
- le courant de la légitimation car il fait naître un intérêt.

En conséquence le processus d'institutionnalisation peut être décomposé en sous-processus :

1. la légitimation ;
2. la diffusion ;
3. la différenciation ;
4. la professionnalisation ;
5. la technicalisation.

- la légitimation prend naissance autour de 1800 ;
- la diffusion, c'est à dire l'augmentation des pratiquants tout au long de ces 2 siècles ;
- la différenciation donne lieu à une diversité d'activités voire de spécificité entre 1800 et 2000 ;
- la professionnalisation apparaît autour du début du 19^{ème} siècle et va continuer jusqu'à nos jours ;
- la technicisation commence aux alentours de 1900 grâce aux travaux et recherches qui sont en rapport avec la connaissance et qui étudient la manière dont il faut si prendre pour réussir. C'est aussi la naissance des fédérations.

Ainsi, le développement des AP et des sports par par ces ensembles de processus qui contribuent à stabiliser et institutionnaliser le mouvement sportif. Cette transformation est lente et graduelle et on ne peut fixer de dates précises.

1.1. Le processus de légitimation

Légitimer, c'est attribuer des qualités c'est à dire des attributs positifs à des activités. On va justifier une pratique en la reconnaissance utile et/ou agréable. La légitimité d'une pratique renvoie à la perception sociale de celle-ci. C'est donc une représentation subjective relative à un mode de société.

Ci-dessous est exposé un document relatif à l'enseignement de la gymnastique à l'université de Paris en 1878.

Ce document de 1878 contient le rapport sur l'enseignement de la gymnastique dans les lycées écoles normales et écoles primaires, octobre 1868, par le Dr Hillairet (rapport à la commission et rapport au ministre)

L'introduction de la gymnastique, méthode dans l'éducation de la jeunesse, doit avoir pour but compenser l'action, parfois débilitante, des travaux intellectuels : de concourir au maintien de la santé, d'accroître les forces physiques et surtout de donner à chacun confiance en soi. Cette force morale dont tout homme a besoin. Compléter ainsi l'éducation de la jeunesse, en donnant aux enfants des centres manufacturiers et aux enfants des grandes villes, dont la santé est souvent fragile, dont la constitution est tardive et qui n'ont pas toujours l'alimentation, l'air pur et la liberté que réclame leur développement physique et même intellectuel, et les moyens convenables d'acquérir la force : assurer aux enfants des campagnes qui, vivant l'air libre, sont plus robustes et mieux développés, l'adresse, l'agilité, la souplesse qui leur manquent, n'est pas seulement résoudre une des plus grandes questions d'hygiène générale, c'est aussi concourir à l'élévation du niveau moral et à l'augmentation de la fortune publique.

L'accroissement des forces individuelles doit, en effet, dans un temps donné, fournir une somme plus considérable de travail physique et intellectuel.

Ce rapport cherche donc bien à légitimer la nécessité du développement des activités physiques en se référant à des idées forces que sont la santé, la force, la confiance en soi, l'habileté etc ... On note aussi la présence d'enjeux sociaux, la notion qualitative et quantitative dans le rapport au travail ce qui indique l'intérêt de l'élève dans la société.

Si on compare trois périodes et qu'on tente de répondre à la question : Comment sont perçues les gymnastiques ?



- En 1820 : elles sont peu connues et perçues comme une activité étrange et bizarre.
- En 1880 : elles sont davantage reconnues et perçues comme intéressantes par la population des villes mais encore sans intérêts par les populations rurales.

- En 1960 : elles sont connues et acceptées mais commencent aussi à être dépréciées par d'autres activités plus proches du jeu, du fun.

Ces évolutions permettent de comprendre l'intérêt de la légitimité d'une pratique et du rapport réciproque avec sa diffusion.

1.2. Le rapport réciproque entre légitimité et diffusion

L'intérêt est que plus une activité est légitimée et plus elle sera diffusée et inversement. Il y a donc un intérêt de cause à effet entre ces deux composantes. Pour qu'une activité soit légitimée il faut que des promoteurs cherchent et prouvent son bon sens, en d'autre terme qu'elle est intéressante.

Légitimer c'est justifier mais aussi chercher à établir une confiance. Les milieux visés au début du 19^{ème} siècle sont les militaires, l'éducation par les institutions éducatives, les médecins. La promotion se fait autour de ces cibles qui sont tout du moins au début très réfractaires. Cela est souvent dû à des décalages socio-professionnels.

Le texte ci-dessous montre comment le Commandant d'Argy (1839), lieutenant d'infanterie et directeur du gymnase militaire de Lyon tente de prouver l'intérêt de la pratique de la gymnastique auprès des militaires. Ces arguments sont :

- internes directement destinés à l'aspect utilitaire pour l'armée (ils fortifient, rendent meilleur dans le maniement des armes ;
- externes en utilisant un argumentaire lié à la pratique médicale.

Ce texte retrace la pratique gymnique des Perses modernes par des exercices de mils (massues).

Ces exercices s'exécutent des deux mains alternativement, et parfois simultanément, avec deux instruments qui ont toute la forme d'une massue conique, et qu'en persan on appelle mil. Ils développent surtout la force musculaire des bras et des épaules, font saillir la poitrine du bras, et fortifient particulièrement la main et le poignet ; ils donnent à cette partie du corps l'adresse et la vigueur propres à manier un sabre, un cimenterre, une épée ou tout autre arme de ce genre ; ils ont, de plus, l'avantage inappréciable, lorsqu'on les pratique longtemps, de rendre ambidextre : je pourrais me citer comme exemple de cette dernière et précieuse qualité. C'est probablement à l'usage d'exercices semblables que je le suis devenu.

Quelques médecins de Lyon d'un mérite très connu ont déjà ordonné l'usage de ces exercices dans certains cas de faiblesse organique, et ils ont constaté leur salutaire influence dans ces circonstances.

C'est surtout aux cavaliers appelés à manier, à cheval, de longues lances, des sabres pesants, que nous conseillerons ces exercices. Après le maniement des mils, celui du sabre et de la lance ne sera plus qu'un jeu. Ils conviennent, du reste, à toutes les professions, aux deux sexes : rien n'est plus gracieux lorsqu'ils sont bien exécutés ; ils font contracter un maintien régulier, une station que ne donnent souvent pas d'autres exercices spécialement destinés à procurer, dit-on, de la grâce et de la tournure. L'usage, enfin, prouvera leur utilité mieux que mes faibles éloges.

Dans les documents de l'époque on trouve des attaques et des critiques mais aussi des essais techniques, des répertoires et des justifications d'exercices ainsi que des réflexions sur l'intérêt de la pratique par transfert sur la qualité physique originelle.

En conclusion, pour rendre la pratique légitime, il y a nécessité de se référer à l'aspect utilitaire, c'est à dire à cette époque, à une argumentation interne en direction des militaires mais aussi par une argumentation externe en se référant à ce que pense les médecins.

1.3. La question de l'argumentaire

Comment la gymnastique entre 1820 et 1880 va-t-elle gagner en légitimité ?

Un argument, c'est ce qui justifie quelque chose. Ils ont recourt à :

- des argumentaires internes où les promoteur vont trouver des arguments à l'intérieur d'une profession ;
- des argumentaires externes où dans ce cas, ils ont recourt à des justifications qui proviennent d'autres champs d'applications.

Cela nécessite donc de rentrer en contact, de les connaître et de faire alliance avec ces milieux là.

Les médecins vont être invités à détailler les effets salutaires et hygiéniques des activités physiques. L'éducation physique tente de s'approprier des biens en provenance des médecins.

Jusqu'en 1820, les activités physiques restent étrangères et sans grand intérêt.

1.3.1. De 1816 à 1825

On observe quelques médecins qui reconnaissent un intérêt dans la gymnastique et qui y voient un moyen pour la médecine en terme de santé physique. Les médecins sont pour la plupart des gens d'origine modestes qui ont été en fonction dans l'armée et formés par les nouvelles universités de médecine après 1789. Ils pensent utiliser l'APs comme moyen à des fins thérapeutiques (soigner).

1.3.2. De 1825 à 1830

De 1825 à 1830, on observe une autre forme de relation entre la gymnastique et les médecins qui commencent à se rapprocher pour mettre en commun leurs intérêts. La collaboration entre Broussais et Amoros va s'établir autour d'une démarche orthopédique en tentant d'inventer des exercices à cet effet. L'orthopédie en ce temps là peut se définir comme tout ce qui concourt au bon maintien. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque nombre de personnes étaient atteintes de malformation.

1.3.2.1. Amoros (1770-1848)

Amoros est issu d'une vieille famille espagnole et a fait carrière dans les armes. En 1807, il dirige un institut pédagogique appelé Pestalozzi qui possède un gymnase où l'on fait des exercices physiques. Il

s'occupe plus particulièrement des jeunes nobles. En 1813, il se réfugie en France, suite à la guerre entre la France et l'Espagne et pour des raisons matérielles, il s'occupe de questions pédagogiques. En 1816, il prend la nationalité française et développe l'Ecole Normale de Gymnastique (ancien bataillon de Joinville) qui est une institution pour former des instructeurs militaires et pour propager les activités physiques dans les casernes. On retrouve donc des militaires, des civils et des élèves de collèges royaux. Par ailleurs, il s'occupe des sapeurs pompiers de la ville de Paris.

En 1833, la partie civile va disparaître pour des raisons financières.

En 1838, Napoléon 3 ferme définitivement cet institut pour des raisons politiques. Par la suite Amorros va créer son propre gymnase. Au cours de son expérience, il met au point une éducation physique et de ce fait il innove par un choix orienté par la science et plus particulièrement par le monde médical sur lequel il s'appuie pour donner une légitimité scientifique grâce notamment à Broussais.

1.3.2.2. Broussais (1772 - 1838)

Broussais est médecin dans la marine puis au val de Grâce et adepte d'une médecine physiologique (saignée et diète) et naturelle tel que l'activité physique. On voit avec Broussais une référence à l'ordre naturel que l'on retrouve chez Amorros. L'option de Broussais qui repose sur une médecine naturelle va être décriée par le monde médical lors de l'épidémie de choléra de 1832 puisque cette médecine s'avérera inefficace.

Entre Amorros et Broussais, il y a un transfert de légitimité qui va réhaussé le prestige d'Amoros ce qui a pour effet de légitimer la pratique de l'EP. Par contre cela va faire perdre de la crédibilité à Broussais et à la médecine. Il est reproché à Broussais de faire équipe avec une personne qui n'appartient pas au monde médical et qui utilise des méthodes qui ne sont pas reconnues scientifiquement.

Lorsque deux groupes ont des statuts socialement différents, la collaboration génère des effets positifs sur le groupe qui a la position sociale la plus faible mais à contrario, le groupe le plus élevé de la hiérarchie voit son image ternie.

Il apparaît donc que la légitimité de la gymnastique est étroitement liée à la reconnaissance de la médecine.

1.3.3. Après 1830

On observe une multiplication des soutiens à la pratique de la gymnastique par les médecins qui font pratiquer une gymnastique orthopédique dans les hôpitaux. L'exercice devient un argument dans une problématique de santé.

Quels étaient les intérêts respectifs de s'associer ?

- pour les médecins on découvre un autre moyen de soigner, l'orthopédie. On dit aussi qu'ils étaient claivoyants puisqu'ils ont su avant tout le monde que c'est un nouveau moyen pour soigner ;

□ pour la gymnastique on trouve une reconnaissance de la médecine et de ceux qui y accordent un crédit. Cette reconnaissance fait apparaître une demande de marché qui les amène les protagonistes de la gym à concevoir et à codifier des leçons de gymnastique. Mais si cette alliance fonctionne bien avec les militaires et les médecins, elle est par contre rejeté par l'éducation. Qui plus est, tout les exercices ne sont pas reconnus.

1.3.2.1. Les exercices reconnus

La reconnaissance n'est que partiel. Le monde médical ne reconnaît que les exercices pas trop intense et surtout non compétitif. Le choix des exercices est fortement conditionné par les médecins.

La violence pour le risque et la compétition sont deux thèmes que l'on retrouve tout au long du 20^{ème} siècle. Faut-il admettre des classements en fonction des qualités physiques ? Le sport pose le problème de la hiérarchisation et le monde médical n'en veut pas.

1.3.2.2. Explication du choix d'exercices modérés

Les activités physiques sont perçues selon deux schémas de perception.

Premier schéma : l'idée qui en ressort est que si on s'entraîne trop durement cela est néfaste pour le moral. Il y a contradiction entre une éducation qui se veut moraliste et naturelle et le sport qui est dénoncé comme une contrainte physique. L'effort violent au-delà d'un certain niveau est négatif non seulement d'un point de vue physique mais aussi moral.

Amorros s'inscrit dans cette conception. Au cours des leçons d'éducation physique, on chante des chants qui ont une portée morale. On distribue non pas des trophées en raison de ses performances physiques mais en raison de son esprit de bon camaraderie, de modestie.

Second schéma : on considère que plus un effort est violent plus il risque d'avoir des effets destructeurs sur le corps. Ainsi, si on fait un peu d'AP, on renforce l'organisme mais si on en fait trop, on le détruit.

Cela renvoie à l'usage de la force : la gym développe la puissance corporelle mais cette force doit être bien utilisée (défendre sa patrie, améliorer la productivité).

Ainsi, on retrouve les doctrines développées par Platon et Socrate comme quoi il existe une relation de causalité entre la musique et la gymnastique. Ceux qui s'adonnent uniquement à la gymnastique y contractent trop de rudesse et ceux qui cultivent exclusivement la musique deviennent plus mous que la décence le voudrait. Ainsi, selon Platon, un homme ne peut devenir bon et vertueux s'il s'éloigne de la raison des Muses, ne peut rester que violent, sauvage, ignorant et grossier si la gymnastique ne prépare pas le corps à recevoir une âme noble, tempérante et courageuse.

1.4. En conclusion

La légitimation est un condition d'institution. Elle est lente et se déroule sur deux siècles. Le phénomène de légitimation n'est que partiel et jamais total. Il est perceptif donc positif à un moment donné et négatif à un

autre moment. La légitimité n'est donc jamais acquise mais fonction de la culture du moment (nouveaux sports). Elle peut fortement évoluer selon les contextes historiques et culturels mais aussi dévoluer.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD, Le corps en mouvement chez Privat

Revue EPS N° 106 et 107 (1970-1971) Spivack M. Le colonel Amoros